

**Règlement du marché Foresta**  
dans le cadre du  
**Bicentenaire de la commune de Forel (Lavaux) 1826-2026**

Ce règlement a pour objectif d'assurer la sécurité, la fluidité et la convivialité de la journée. Il s'applique à l'ensemble des exposants. Nous vous remercions pour votre participation à ce marché qui se veut avant tout rassembleur.

Priorité sera donnée aux exposants suivants : Sociétés locales – Membre de l'ACAFI – Association ayant un ancrage régional – Producteur locaux de la commune et environs – Artisanat local de notre région et de notre canton (ou canton limitrophe).

**Informations générales :**

Date : samedi 30 mai 2026

Lieu : Forel (Lavaux), route de Moudon, en face de la Grande salle

Horaire du marché : 9h00 – 16h00

Arrivée des exposants : dès 7h30

Apéritif des exposants : dès 16h30 au caveau

**Arrivée, stationnement et circulation des véhicules :**

- Merci d'arriver à l'heure indiquée et de suivre les consignes des organisateurs pour le stationnement.
- À votre arrivée, déchargez votre véhicule rapidement afin de libérer la place pour les suivants.
- Aucun véhicule ne sera toléré sur la place de fête après déchargement, à l'exception des véhicules de secours et des véhicules mandatés par l'organisation.

**Installation et évacuation des stands**

- Votre emplacement vous sera indiqué par l'organisateur ; merci de vous y tenir strictement.
- Les bancs ont une longueur de 3 mètres et sont montés/démontés par l'organisateur.
- Le marché se termine à 16h00. Merci d'évacuer votre stand immédiatement afin que le démontage des bancs et le nettoyage de la place puissent commencer.

**Électricité et appareils électriques**

- Si vous avez demandé de l'électricité, merci de prévoir vos propres enrouleurs électriques, 50 m conseillé (en aucun cas fourni par l'organisateur).
- Pour des raisons de sécurité, les appareils électriques feront l'objet d'un contrôle bref sur place par une entreprise mandatée. Seul le matériel répondant aux prescriptions de sécurité pourra être utilisé.
- Le matériel utilisant du gaz devra être certifié pour l'année en cours ; à défaut, il ne pourra pas être utilisé.
- Tout branchement non conforme pourra être interdit immédiatement.

#### Animation et communications

- Si vous souhaitez passer des annonces concernant votre stand, adressez-vous à notre animateur M. Sébastien Pache.
- L'animation et les messages doivent respecter le caractère festif et rassembleur de l'événement.

#### Responsabilité et sécurité

- Le matériel déposé demeure sous la responsabilité de l'exposant ; il n'y a pas de service de sécurité.

#### Contacts utiles

Rôle	Nom - Prénom	Contact
Animation - speaker	Pache Sébastien	
Électricité		
Sonorisation		
Responsable du marché	Cochand Romain	079 375 81 42

#### Remerciements

Le comité du Bicentenaire de la commune de Forel (Lavaux) vous remercie pour votre participation. Nous souhaitons à chacune et chacun une belle journée de marché, riche en rencontres et bonnes affaires. 

## Bulletin d'inscription

- ✓ Nom et prénom
- ✓ Société
- ✓ Adresse
- ✓ Téléphone
- ✓ Mail (obligatoire)
- ✓ Activités présentées
- ✓ Nbre de stand
- ✓ Si pas besoin de stand, nombre de m<sup>2</sup> souhaités
- ✓ Nombre d'appareils électriques 220v 1 – 2 – 3 ou 4
- ✓ Nombre d'appareils électriques 220v 1 – 2 – 3 ou 4